

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prangins obtient le label Cité de l'énergie

Prangins, le 16 juin 2015

Grâce à sa démarche globale en faveur du climat et de l'environnement, la commune de Prangins vient d'obtenir le label *Cité de l'énergie*. Cette reconnaissance atteste ainsi de son engagement à diminuer sur le long-terme son empreinte environnementale et les émissions de CO₂ de son territoire. Et ce, par un ensemble de mesures qui, par une gestion plus durable des ressources, visent à consommer moins d'énergie et à promouvoir les énergies renouvelables.

Concrètement, les actions déployées par la commune de Prangins s'articulent autour de domaines aussi variés que le bâti existant, la mobilité ou la planification territoriale. Ces mesures sont le plus souvent liées aux projets communaux, sur lesquels la Municipalité a une influence directe. Elles sont toutefois également liées aux projets privés, la Municipalité incitant les citoyens à adopter des démarches en faveur du climat en proposant des subventions pour les installations solaires, l'isolation de bâtiments ou encore lors de l'achat de vélos électriques.

Cette politique énergétique et climatique ambitieuse contribuant à sa qualité de vie permet aujourd'hui à la commune de Prangins de se distinguer en devenant la troisième commune du district de Nyon à être une *Cité de l'énergie*.

Pour plus d'informations :

Dominique-Ella Christin, Municipale, 076.339.58.15, dechristin@prangins.ch

Pour voir la fiche en ligne sur le site Cité de l'énergie, [cliquez ici](#)